

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Univers d'enfants Inc.	Numéro de permis 2019513	Date d'inspection Le 07 février 2025	
Nom de l'établissement Garderie univers d'enfants 1		Numéro de téléphone (506) 864-8377	
Adresse 329 rue Ryan Moncton NB E1G 2W2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.

La MAQ a vérifié les éléments suivants :

- le ratio et le nombre maximal d'enfants
- affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement
- les activités quotidiennes
- l'orientation des enfants
- les effets personnels

Durant la visite, le ratio est respecté.

La Mentore en Assurance de la Qualité est présente sur les lieux durant les jeux libres à l'intérieur, la transition vers les jeux extérieurs et les jeux extérieurs.

La Mentore en Assurance de la Qualité observe les membres du personnel aider et encourager les enfants durant la transition de l'habillement pour les jeux extérieur.

original signé par

Celina Boudreau Chiasson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 février 2025

Date

original signé par

Annick Beaulieu

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 février 2025

Date